

Rapport de rétroaction

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



PAR  Vélo Québec



AUTOMNE 2022

TABLE DES MATIÈRES

1. Recommandations générales	3
2. ENVIRONNEMENT	6
• Constats	
• Recommandations	
3. ÉDUCATION	9
• Constats	
• Recommandations	
4. ENCOURAGEMENT	12
• Constats	
• Recommandations	
5. ÉVALUATION ET PLANIFICATION	15
• Constats	
• Recommandations	
6. Pour aller plus loin...	18

LA CANDIDATURE EN UN COUP D'OEIL



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CAMPUS DE LA MONTAGNE
(INCLUANT LE CAMPUS MIL)

CERTIFIÉ ARGENT 2022-2027

Nombre d'employé.e.s: **12 713**
Nombre d'étudiant.e.s: **47 125**
Municipalité: **Montréal**

Employé.e.s à vélo
(avril à octobre): 10 %

Étudiant.e.s à vélo
(avril à octobre): 10 %

ÉLÉMENTS CLÉS D'UN CAMPUS CERTIFIÉ VÉLOSYMPATHIQUE



ENVIRONNEMENT

Stationnements pour vélos - quantité et accessibilité	très bon
Autres installations à destination (douches, casiers, vestiaires)	acceptable



ÉDUCATION

Formation offerte aux employés / étudiants	plusieurs initiatives
Outils d'éducation mis à la disposition des employés / étudiants	plusieurs initiatives
Formation continue des ressources responsables du vélo	plusieurs initiatives



ENCOURAGEMENT

Incitatifs financiers	aucune ou peu d'initiatives
Système de vélo-partage	oui
Promotion du vélo auprès des employés / étudiants	quelques initiatives
Promotion du vélo dans la communauté	aucune ou peu d'initiatives



ÉVALUATION ET PLANIFICATION

Objectifs annuels d'augmentation de la pratique du vélo	non
Évaluation	plusieurs mesures
Ressources consacrées au vélo	ressource humaine rémunérée et comité
Plan de développement de la pratique du vélo	oui

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

À travers cette nouvelle candidature, l'Université de Montréal a démontré un maintien de ses efforts pour l'essor de sa culture vélo. Ainsi, Vélo Québec reconduit une certification VÉLOSYMPATHIQUE de niveau argent. L'Université est invitée à intégrer les recommandations de ce rapport et à utiliser [les ressources du mouvement VÉLOSYMPATHIQUE](#) afin de relancer sa progression au sein de la certification.

En Environnement, tant les évaluateurs locaux que les juges ont souligné l'importante disponibilité de stationnements pour vélos sur les campus de l'Université. Plus particulièrement, l'accès à des places couvertes et sécurisées a été salué. De surcroît, la prévision de rampes à vélo dans certains escaliers a été perçue comme une excellente initiative. Cependant, l'Université de Montréal doit améliorer la sécurité des cyclistes sur son campus de la montagne en y prévoyant des aménagements cyclables suffisants. À cet effet, rappelons que plusieurs personnes traversent ce campus lors de leur navettage quotidien. Similairement, l'Université doit continuer ses efforts de représentation auprès de la collectivité afin de poursuivre l'amélioration de son accès sécuritaire en transport actif. En Éducation, les juges ont relevé le soutien offert à la formation continue des responsables de l'essor du vélo et les séances d'information. Néanmoins, les initiatives dans ce volet doivent être relancées afin de prévoir davantage d'activités pratiques et augmenter la fréquence des formations. Il s'agit également de tenir des activités éducatives spécifiquement destinées aux groupes sous-représentés au sein de la pratique du vélo. En Encouragement, un constat similaire a été porté. Si le programme Univercyclo et les événements promouvant le vélo ont été soulignés, il importe de remobiliser la communauté cycliste. Notamment, cela doit s'articuler par la relance de l'atelier Biciklo. Également, Vélo Québec réitère sa recommandation de mettre en place des incitatifs au navettage à vélo comme le retour garanti en cas d'urgence, l'offre de la mise au point ou une allocation financière pour le personnel.

En Évaluation et planification, les juges ont apprécié les efforts de planification entourant le vélo et ont dénoté l'importante hausse de la part modale à vélo depuis la dernière candidature, soit de 4 %. Pour aller plus loin, l'Université de Montréal doit bonifier sa collecte de données, notamment en allant davantage à la rencontre de sa communauté étudiante.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Voici les 4 actions que nous vous recommandons d'accomplir en priorité:

- Améliorer la sécurité sur le réseau routier du campus en y bonifiant les mesures d'apaisement de la circulation et prévoyant l'aménagement de voies cyclables pour que les personnes à vélo y circulent en toute convivialité.
- Poursuivre la multiplication et la diversification des activités de formations pratiques et théoriques, afin qu'un nombre croissant aient les compétences nécessaires pour se mettre en selle. Prévoir des activités s'adressant à certains groupes plus éloignés de la pratique du vélo.
- Relancer les efforts de promotion du vélo en bonifier les activités en célébrant la pratique et en réactivant l'atelier de mécanique communautaire du campus.
- Bonifier la collecte de données sur la pratique du vélo vers les campus de l'Université de Montréal de façon à identifier les profils sociodémographiques des cyclistes et mieux cerner les obstacles perçus par les personnes ne s'y déplaçant pas de façon active.



ENVIRONNEMENT



CONSTATS

Aménagements à destination

- L'Université de Montréal est aisément accessible à vélo, tant son Campus de la montagne que le Campus MIL, étant à proximité voies cyclables, de stations intermodales et de vélos en libre-service. Noter tout de même que ces campus comptent certaines barrières d'accès perçues comme la proximité de rues à débit de circulation important et une topographie plus difficile pour le Campus de la montagne.
- L'Université de Montréal recense un total de 2 078 places de stationnement pour vélos, dont 342 sont sur le Campus MIL. 1 039 places demeurent accessibles en toute saison et 68 sont à accès sécurisé. Des supports pour vélos sont prévus aux entrées des pavillons d'enseignement et administratifs, du centre sportif et des résidences étudiantes.
- L'Université de Montréal a investi de façon majeure pour la mise en place d'un stationnement pour vélos sécurisé de 20 places avec la technologie *Bikeep*.
- Le réseau routier sur le campus de l'Université de Montréal compte quelques mesures d'apaisement de la circulation en section courante comme une limite de vitesse à 30 km/h et des dos d'âne. Cependant, aux intersections, rien n'est en place pour renforcer la sécurité des personnes se déplaçant de façon active sur son terrain.
- L'Université de Montréal met à la disposition des cyclistes des douches gratuites. Des casiers peuvent être loués par les membres de la communauté étudiante au tarif de 10 \$ par session.
- L'Université de Montréal met à la disposition des cyclistes les outils nécessaires aux réparations mineures d'urgence sur leur vélo depuis des bornes en libre-service.
- L'Université de Montréal facilite la navigation à vélo avec des rampes à vélos installées aux escaliers d'importances sur le campus.
- L'Université de Montréal s'implique au sein de sa collectivité en faveur du développement de la pratique du vélo notamment en participant aux consultations publiques traitant du vélo dans les arrondissements où elle compte des pavillons et en contribuant financièrement à l'implantation d'aménagements cyclables.



RECOMMANDATIONS

Aménagements à destination

- Améliorer la sécurité sur le réseau routier du campus en bonifiant les mesures d'apaisement de la circulation en prévoyant l'aménagement de voies cyclables afin que les personnes à vélo y circulent en toute convivialité. Alors que le Campus de la montagne est traversé quotidiennement par de nombreux cyclistes, il importe de concevoir ce site comme un quartier urbain où transite un large nombre de personnes. Une explication des différentes options d'aménagement envisageables selon la limite de vitesse et l'achalandage se trouve dans notre [fiche en ligne](#) sur les aménagements cyclables.
- Poursuivre la mise à niveau des stationnements pour vélos et assurer leur disponibilité à travers l'ensemble des pavillons de l'Université. Lorsque c'est possible, favoriser les supports de type arceaux, ou encore de type râteliers quand une grande densité est nécessaire et de type poteaux quand l'espace est limité. Les recommandations concernant les ratios de stationnements et la procédure d'installation se trouvent dans la fiche en ligne [Aménager un stationnement pour vélos](#).
- Offrir l'accès à des vestiaires dotés de casiers sur le campus pour les cyclistes. De telles installations contribuent à aplanir certains obstacles empêchant plusieurs personnes de se mettre en selle.



ÉDUCATION

CONSTATS

- L'Université de Montréal tient des séances d'information sur l'entretien mécanique et la prévention du vol. Ces activités de formation sans frais ont lieu annuellement.
- L'Université de Montréal diffuse de l'information sur la pratique du vélo par l'intermédiaire de ses outils de communication comme une page web de l'établissement dédiée au vélo, les médias sociaux, son infolettre interne et des kiosques lors d'événements sur le campus. Les contenus diffusés portent sur la sécurité en milieu urbain, le Code de la sécurité routière, le vélo d'hiver, le calendrier d'événements cyclistes de la collectivité et les programmes et initiatives en lien avec le vélo en place au sein de l'Université.
- L'Université de Montréal s'assure que les personnes-ressources responsables du vélo sur les campus participent à des formations, webinaires et colloques.

RECOMMANDATIONS

Éducation et sensibilisation

Pour tous les détails concernant l'éducation cycliste des employés et des suggestions de contenu à diffuser, visitez cette [fiche d'information sur le sujet](#).

- Élargir les efforts visant à soutenir l'essor des compétences vélo de la communauté professionnelle et étudiante en tenant des formations pratiques et des sorties sur route initiant au vélo en milieu urbain.
- Augmenter la fréquence des activités éducatives tenues par l'Université. Ceci permettra aux nouvelles personnes sur le campus de se familiariser avec la pratique du vélo utilitaire plus facilement.
- Créer des activités de formation et des contenus au sujet du vélo qui destinés spécifiquement à des groupes de personnes sous représentés au sein de la pratique du vélo ou dans d'autres langues que la langue d'enseignement du campus. Cela favorisera l'accessibilité des ressources éducatives et permet de rejoindre plus de cyclistes potentiels.
- Fournir dans la trousse d'accueil des nouveaux membres du personnel et des personnes venant étudier à l'Université de Montréal l'information sur les services offerts à ceux qui se déplacent à vélo (stationnements, douches, casiers, incitatifs, etc.). Vous pourriez intéresser ces personnes à emprunter ce mode de transport!
- Augmenter la diversité des contenus diffusés au sujet de la pratique du vélo par votre campus afin de rejoindre un plus grand éventail de cyclistes. Par exemple, il serait possible de diffuser de l'information sur l'identification d'itinéraire à vélo vers le campus, des trucs pour s'initier au vélo, ou même sur la pratique du vélo utilitaire avec des enfants.
- Distribuer la carte des voies cyclables de la région et la diffuser en ligne. La majorité des villes et régions du Québec ont une carte des voies cyclables produite par la municipalité ou l'association touristique qu'il est possible de commander gratuitement, et le plus souvent disponible en ligne. Ne pas connaître le trajet à emprunter est un frein important au vélo utilitaire. Distribuer la carte est une initiative simple, mais très efficace!



ENCOURAGEMENT



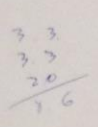
CONSTATS

- L'Université de Montréal accorde des incitatifs aux membres du personnel et de la communauté étudiante qui se déplacent à vélo sous forme de concours et de prix.
- L'Université de Montréal compte une flotte de vélopartage comprenant 20 montures accessibles à prix modique dans cadre du programme Univercyclo destinée aux étudiantes et étudiants internationaux.
- L'Université de Montréal offre un rabais à l'abonnement au système de vélo en libre-service BIXI à l'ensemble de sa communauté.
- L'Université de Montréal a participé au projet d'essai de vélo à assistance électrique Vélovolt d'Équiterre et a soutenu financièrement l'initiative à hauteur de 2 000 \$.
- L'Université de Montréal fait la promotion du vélo par l'entremise de randonnées de groupes, d'un programme de parrainage, de concours et tirages, d'événements destinés aux cyclistes et de reconnaissances pour les personnes navettant vers le campus à vélo.
- L'Université de Montréal a un atelier communautaire d'entretien et de réparation de vélo, Biciklo, mais qui est toutefois inactif en raison d'un manque de bénévoles. Cet atelier offre habituellement des services de réparation et des formations sur divers sujets en lien avec le vélo. Noter qu'il est également soutenu par l'établissement qui lui fournit un espace pour ses activités, une subvention annuelle ainsi qu'un appui au niveau communicationnel.
- L'Université de Montréal compte des groupes de cyclistes utilitaires destinés au personnel et la communauté étudiante, un club de vélo récréatif ainsi qu'une équipe de compétition de vélo.
- L'Université de Montréal facilite le repérage des installations destinées aux cyclistes en rendant disponible une carte vectorielle qui recense les supports pour vélos, les bornes de réparation en libre-service ainsi que les rampes pour vélos.



RECOMMANDATIONS

- Mettre des mesures incitatives au navettage à vélo. Par exemple, pour le personnel, il est possible de prévoir des mesures comme une allocation financière ou le retour garanti en taxi en cas d'urgence. Consultez notre [fiche en ligne](#) pour plus d'information et des exemples concrets.
- Organiser un événement dans le cadre du [Mois du vélo](#) et faire la promotion des activités du Mois du vélo de votre communauté par l'intermédiaire des outils de communication de votre établissement. Planifier votre activité en consultant le [Guide pour une activité réussie](#).
- Bonifier les efforts de promotion du vélo avec davantage d'activité autour du transport actif. Par exemple, il serait possible d'accueillir les cyclistes avec un déjeuner lors d'une journée désignée la Journée vélo vers le campus ou avec des boissons chaudes lors de la journée internationale du vélo d'hiver en février. Que cette activité soit organisée dans le cadre d'une campagne ou à un autre moment de l'année, l'idée est d'inciter des non-initiés à essayer le vélo utilitaire le temps d'une journée et de récompenser les gens qui se déplacent déjà vers le campus à vélo.
- Étendre les efforts de promotion du vélo dans votre communauté : organiser un événement ouvert au grand public, commanditer un événement vélo existant, faire la promotion et soutenir une association cycliste locale ou un club cycliste.
- Organiser une délégation à un événement vélo ou à une randonnée permettant de collecter des fonds pour une cause. C'est une façon de soutenir la pratique du vélo tout en consolidant la cohésion entre les différentes personnes fréquentant le campus. Certains événements cyclistes accordent même des rabais aux groupes.
- Relancer l'atelier communautaire de vélo sur le campus afin d'offrir un endroit où effectuer des réparations sur son vélo. Cet atelier pourrait également offrir l'achat de pièce de rechange à petits prix ainsi que des formations et plages horaires de réparation destinées spécifiquement à des groupes sous représentés au sein de la communauté cycliste comme les femmes ou personnes étudiantes issues de l'international.



Planification, financement et mise en œuvre

- L'Université de Montréal s'est fixé des objectifs en lien avec la mobilité durable pour la période 2021-2023 comme l'amélioration du niveau de confiance des données recueillies lors de sondage sur la mobilité et la mise en place de 5 initiatives de promotion du vélo.
- L'Université de Montréal partage la responsabilité de l'essor du vélo sur ses campus entre plusieurs personnes.
- L'Université de Montréal déploie un Plan de développement durable 2021-2023 qui prévoit des actions en faveur du vélo à travers sa thématique 5, dédié à la mobilité.
- L'Université de Montréal dispose d'un budget dédié au développement de la pratique du vélo estimé à près de 35 000 \$. À noter qu'il est possible de faire des demandes au Fond d'amélioration de la vie étudiante (FAVE) pour des initiatives de plus grande envergure.
- Le personnel et la communauté étudiante sont impliqués dans l'évaluation et la planification des activités et des aménagements cyclistes par l'entremise des clubs cyclistes.

Évaluation

- Pendant la belle saison du vélo (printemps, été, automne), 10 % du personnel de l'Université de Montréal se déplacent à vélo, de façon régulière, vers le campus.
- Pendant la belle saison du vélo (printemps, été, automne), 10 % de la communauté étudiante de l'Université de Montréal se déplacent à vélo, de façon régulière, vers le campus.
- Dans le cadre de l'Enquête Perspective mobilité de l'ARTM et des CGD métropolitains, l'Université de Montréal mesure la part modale vélo, le nombre de trajets à vélo vers ses campus et leur durée ou longueur, le nombre d'activités cyclistes organisées ainsi que l'utilisation des mesures visant à encourager l'usage du vélo.

Ressources

- Créer un comité vélo formé d'employés cyclistes et du responsable vélo pour discuter des freins à la pratique du vélo et des mesures à envisager pour les contrer. Consulter [la fiche à cet égard](#).
- Valoriser la participation des communautés étudiante et professionnelle dans le développement de la culture vélo de votre campus en recueillant leurs commentaires, mais aussi en allant à leur rencontre en les consultant lors du développement de nouvelles initiatives vélo. Miser sur la participation aux groupes déjà existants (ex.: atelier communautaire de vélo, comité de développement durable) pour discuter des freins à la pratique du vélo et des mesures à envisager pour les contrer. Consulter [la fiche à cet égard](#).

• Évaluation

- Fixer un objectif de part modale vélo ambitieux, mais réaliste, de façon à déterminer les étapes à franchir et les ressources nécessaires pour y arriver, à évaluer l'état d'avancement du programme et à célébrer lorsque l'objectif est atteint.
- Continuer de recueillir des données sur la pratique du vélo sur le campus :
 - Freins principaux à la pratique du vélo perçus par les personnes ne pratiquant pas le vélo ;
 - résultats des nouvelles initiatives mises en œuvre (taux d'occupation des stationnement pour vélos, nombre de personnes qui participent aux activités, etc.) pour justifier un prochain investissement du même type ;
 - nombre de kilomètres pédalés afin de les transformer en CO₂ épargné, calories dépensées, etc., informations qui peuvent contribuer à vos efforts de promotion sur le campus ;
 - Niveau de connaissance des outils et ressources dédiées aux cyclistes sur le campus.

Pour aller plus loin...



Participer à une formation ou à un webinaire

<http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/formations/formations-pros>



Consulter les ressources du mouvement
VÉLOSYMPATHIQUE

www.velosympathique.com



Faire appel au service-conseil de Vélo Québec

<http://service-conseil.velo.qc.ca/>

Le site web du mouvement VÉLOSYMPATHIQUE sera bonifié progressivement dans les prochains mois d'une liste d'idées qui favorisent la pratique du vélo, de références à des ressources qui peuvent vous aider à mettre en œuvre ces actions et de documents présentant les meilleures pratiques pour chacun des 4E. N'hésitez pas à nous faire parvenir les outils que vous avez conçus ou que vous utilisez, car ils pourront certainement aider d'autres campus. Veuillez les envoyer à l'adresse suivante : mvs@velo.qc.ca.

Québec 

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.